

La République du Centre, 18 novembre 2014

POLITIQUE ■ La réforme territoriale aujourd'hui à l'Assemblée nationale

Le Val de Loire pas si tranquille

Le consensus local autour de la dénomination « région Centre Val de Loire » ne va pas de soi au Palais Bourbon. Le changement de nom prête encore à débats.

Philippe Ablin
philippe.ablin@levaldeloire.com

Le feuilletton à rebondissement que représente la réforme des collectivités territoriales se poursuit à partir d'aujourd'hui à l'Assemblée nationale. Les députés vont se prononcer sur le nouveau périmètre des régions. En commission, la semaine dernière, il a été décidé de défendre une France à treize régions, alors que le Sénat en avait dessiné quinze. Dans les deux cas, le Centre reste seul, l'Alsace perdrait son indépendance, le Languedoc-Roussillon ne serait plus associé à Midi-Pyrénées.

Une appellation pas vraiment contrôlée

La région Centre pourrait-elle gagner le qualificatif Val de Loire ? Le Sénat l'avait proposé en com-



Élu. Serge Grouard a refusé à faire rejeter l'amendement contre le changement de nom, la semaine dernière. ARCHIVE É. MAUGÉ

mission. La proposition portée par Jean-Pierre Sueur (PS) et Eric Doligé (UMP) avait été adoptée.

Retournement de situation la semaine dernière en commission de l'Assemblée nationale. Carlos Da Silva, rapporteur de la commission des lois (PS), dépose un amendement selon lequel c'est à la Région de choisir elle-même son appellation. Par principe, Serge Grouard, député-maire d'Orléans (UMP),

bataille pour faire valoir que le processus serait plus long et, qu'après tout, puisque des sénateurs UMP et PS sont d'accord, que le président de la région approuve - malgré une opposition dans l'Indre où André Laiguel, maire PS d'Issoudun, réclame le nom « Berry - Val de Loire », pourquoi compliquer les choses ? Après débats, l'amendement de Carlos Da Silva est rejeté à une voix près.

Nous vivons maintenant en région Centre - Val de Loire ? Pas encore. Car le rapporteur de la commission des lois redépose son amendement (pour qu'il soit examiné en séance plénière) en fin de semaine dernière. Puis le retire. Mais, il est repris par trois députés socialistes (qui n'ont rien à voir avec le val de Loire, les Pops de la Loire, la haute-Loire...). Vont-ils finalement suivre l'exemple final de leur rapporteur ?

Bientôt la fin du feuilletton ?

Interrogé hier, en fin de journée, Serge Grouard l'espérait. Mais si tel n'était pas le cas, il se disait prêt à reprendre sa plaidoirie. Les débats peuvent se poursuivre jusqu'à jeudi. Les députés rendront leur verdict mardi 25 novembre.

Ce sera ensuite à la commission mixte paritaire (sept députés et sept sénateurs) de trouver un compromis entre ce que souhaite le Sénat et ce que désirent les députés. Si aucun compromis n'est trouvé, la carte de l'Assemblée nationale s'imposera. Avec ou sans le nom Centre - Val de Loire ? ■